

**VENTE**

au comptant ou avec facilités de paiement.  
Instruments neufs et d'occasion.

**LOCATION**

au mois et pour soirées et concerts.

**REPARATION**

sur devis

**ACCORD**

sur simple demande téléphonique.

**ACHAT**

**EXPERTISE**



S.A. PIANOS ESTHER  
18, rue des Carmes - B-4000 Liège  
Tél. : 04/223 31 24 après 14 h.

[www.pianosesther.be](http://www.pianosesther.be)  
[info@pianosesther.be](mailto:info@pianosesther.be)

---

Liège, le 7 avril 2015

LETTRE OUVERTE  
à propos du renouvellement  
d'un piano à queue de concert

Nous sommes particulièrement attentifs à tous les aspects positifs des acteurs de la vie musicale à Liège. C'est dès lors avec une franche sincérité que nous livrons les réflexions qui suivent dans l'unique but de favoriser un débat positif.

A la suite de diverses informations relatives au « renouvellement » du piano à queue de concert de l'OPRL, pour lequel *Les Amis de l'Orchestre* sont sollicités financièrement, nous voudrions porter à votre connaissance, et à celle de toute personne concernée, les éléments factuels et les interrogations suivants. Tout ici est centré sur la défense de la diversité et le combat contre les monopoles qui sont des actions essentielles au cœur de l'idéal démocratique. Et croyez bien que tout ici est livré à votre attention *sine ira et studio*.

Éléments factuels :

1. Les pianos de concert Steinway & Sons ne sont pas les seuls à être joués en salle de concert. D'autres manufactures, souvent plus renommées et reconnues de haut niveau à une époque où la firme Steinway n'avait pas encore organisé le marketing et « le monopole » tels qu'ils existent aujourd'hui, produisent des pianos à queue de concert (voir e.a. le festival de La Roque d'Anthéron, le Concours international de piano d'Epinal ou encore les programmes des concerts de l'Orchestre de Liège où l'on voit Cortot jouer sur Pleyel, Kempff sur Pleyel également fourni par la Maison Renson de Liège, Wilhelm Backhaus et Vlado Perlemuter sur Förster fourni par la Maison Esther de Liège, Léon Fleisher sur Gunther fourni par la Maison Massart de Liège, sans oublier le grand concert de la Libération à Flagey sur Blüthner ou le Concours Eugène Ysaÿe devenu Reine Élisabeth qui débuta avec un Hautrive de Bruxelles)...
2. Il y a quelques années la firme Steinway & Sons était en difficulté financière. Elle vend alors des biens immobiliers à New York et tente d'organiser sa survie par des accords financiers faisant entrer massivement des fonds de pension US dans son capital. Mais alors que l'accord

est proche d'être scellé, un fonds d'investissement US prend le contrôle complet de Steinway : le fonds Paulson & Co que le journal *Le Monde* qualifie de fonds spéculatif. Ce fonds sort rapidement Steinway Musical Instruments, Inc. de la bourse de New York, et, dès lors, il devient impossible d'avoir des informations sur son sort. Ce fonds est qualifié par la presse économique de fonds *vautour* ; son intérêt dans les actions qu'il entreprend est de faire le plus de dollars possible [ source Wikipédia : « Paulson devint milliardaire en 2007 en vendant à découvert des subprimes en 2007, il aurait gagné 3,7 milliards de dollars cette année-là. En 2010, il bat un record dans l'industrie financière en gagnant environ 5 milliards de dollars. Sa fortune provient en majeure partie de l'effondrement du marché des titres hypothécaires (mortgage backed securities) »].

3. Ce paragraphe est modifié par rapport à sa *forme* d'origine. La forme d'origine établissait une présentation de la situation de monopole d'une façon générale et historique, qui par ailleurs est parfaitement documentée. Certains ont pu lire ce paragraphe en y décelant des accusations qui n'y sont pas. Répétons que les personnes agissant dans le choix du piano de concert, ici à Liège et maintenant dans la situation actuelle, sont au-dessus de tout soupçon. Par courtoisie et pour éviter tout malentendu (ou lecture imprécise), nous écrivons dès lors ce paragraphe comme suit : « Il serait avantageux que l'achat qu'un piano de concert de haut niveau fasse l'objet d'un appel d'offre (une dizaine de firmes serait concernée : Bechstein, Blüthner, Bösendorfer, Fazioli, August Förster, Grotrian-Steinweg, Sauter, Schimmel, Steingraeber & Söhne, Steinway & Sons, Yamaha...) Cette formule assure les meilleures conditions de choix, tant financièrement que démocratiquement, culturellement ou encore économiquement. »

En ce qui concerne la dernière phrase, qui semblait seule poser problème, nous nous référons à de multiples situations bien connues : ainsi lorsque tel soliste renommé (pas tous) joue sur tel piano (exclusivement) c'est bien pour des avantages divers (avantage : dict. Le Robert, ce qui produit une différence en plus). Lorsque Sviatoslav Richter, à la fin de sa carrière, joue sur tel Yamaha, ses avantages tout à fait licites consistent à jouer sur un piano qu'il connaît et apprécie et à se conformer à un contrat commercial. Rien d'accusatoire dans cette formule.

### Interrogations :

1. Pourquoi acheter à un prix si élevé en rentrant dans le jeu d'un fonds spéculatif et dans les intérêts d'un monopole ? Les prix élevés ne s'expliquent pas par une qualité supérieure ou unique, mais par les aspects financiers suivants :
  - a) Rétribution de la firme importatrice. Soit dit en passant cette firme flamande, voire flamandisante, est très proche du VOKA. Les conditions de garantie qu'elle donne sont léonines.
  - b) Rétribution du fonds spéculatif Paulson & Co, voire plus si l'on intègre la spéculation).
  - c) Frais de l'organisation du monopole (réseau de concertistes) et du voyage à Hambourg pour le choix d'un piano (hôtel, voyage d'une dizaine de personnes, réception...). Soit dit en passant « le choix » ainsi organisé n'a, notamment dans le cas concerné, aucun fondement technique, scientifique ou musical. Ne relève-t-il pas d'une certaine mise en scène ?
2. Pourquoi ne pas acheter à un prix « normal », voire promotionnel, un Bechstein, un Blüthner... et avec le surplus doter une dizaine d'écoles de Liège de bons pianos, ou d'autres instruments de musique, pour la promotion de l'enseignement et de la pratique de la musique (les écoles liégeoises sont plus que pauvres dans cet équipement).
3. Pourquoi favoriser, par l'achat exclusif d'un Steinway, *le renforcement d'un monopole* organisé par l'économie US dès après la guerre 40-45, au détriment des manufactures européennes ? Rappelons à ce propos que le plan Marshall après la guerre favorisa la reconstruction de l'usine Steinway à Hambourg, suite aux bombardements alliés, au

détriment des facteurs de pianos européens. Par après, la firme américaine C.B.S. monopolisant une forte proportion de la production de disques (années 50-70), obligera les pianistes à enregistrer sur Steinway, qui lui appartenait... D'autre part, ce choix s'oppose à *la diversité* ; or la diversité, dans tous les domaines, est garante de la démocratie, de l'écologie, de prix plus bas et d'une qualité meilleure (le monopole supprime la concurrence et l'émulation).

4. Ne serait-il pas très positif pour la renommée de l'exercice de la musique de piano à Liège de jouer sur des instruments divers ? Et si des pianistes concertistes ne veulent se produire que sur un Steinway – car ils font partie du « TEAM » - et bien pourquoi ne pas s'en passer ? Bien d'autres pianistes, du meilleur niveau, offrant une diversité de sons, se feront un plaisir et l'honneur de monter sur la scène de l'OPRL ! Imaginez le slogan : « À Liège, on joue sur un Blüthner (ou un Steingraber, ou un Bechstein ou un Bösendorfer ou un Fazioli...) » !
5. Et pourquoi ne pas demander aux diverses firmes liégeoises de pianos de donner un avis ? Pourquoi exclure délibérément les PME liégeoises au profit d'une firme flamande et d'un fonds spéculatif US ?

Nous restons à votre disposition pour plus d'information (notre site Internet et notre page Facebook reprendront en détail la problématique) et nous serions heureux que vous répercutiez ces informations et ces questions vers les personnes intéressées. Et pourquoi l'OPRL et l'Association *Les Amis de l'Orchestre* n'organiseraient-ils pas une rencontre, un séminaire d'information à ce propos ?

S.A. PIANOS ESTHER

N.B. : La forme de cette lettre, mais non le fond, a été modifiée par courtoisie suite à des demandes qui nous ont été faites.